DEBAT SUR LE THEME PERCEPTION DU MILIEU ET PRATIQUES PAYSANNES

INTRODUCTION AU DEBAT PAR BERNARD MOIZO

Des communications précédentes émergent quelques aspects transverses.

Dans une situation complexe et particulièrement mouvante, on retiendra l'élément central de la notion de construction : construction des paysages, des groupes sociaux, des dynamiques économiques, des identités, des pratiques foncières. L'adaptation rapide et fine à des milieux difficiles montre le potentiel d'adaptation des populations rurales malgaches, qui leur permet, dans tous les cas, de tirer le meilleur des ressources disponibles sur un espace donné, même si cela s'effectue aux dépens d'un milieu de plus en plus menacé, qui disparaît rapidement.

Les différents auteurs notent l'émergence de stratégies individuelles, en fonction des opportunités économiques du moment, tant parmi les autochtones qu'au sein des groupes migrants. Dans un premier temps, on peut postuler qu'il s'agit de réponses individuelles à une perte du contrôle collectif d'une partie du territoire. Ces réponses privilégient le court terme et l'individu, à l'opposé du long terme et de la collectivité, éléments de base du système passé. Dans toute la région, les auteurs ont identifié des changements dans les modalités d'alliance avec les migrants, un renforcement du statut des jeunes hommes dans les groupes sociaux et la modification de certaines règles de résidence (développement de l'uxorilocalité), autant d'éléments permettant aux migrants d'accéder plus facilement au foncier. Il semble que les modifications de fond des modalités et des finalités des migrations ont généré des changements irréversibles dans les relations entre autochtones et migrants qui, ensuite, ont débouché sur des conflits, en nombre croissant, et de plus en plus violents.

Dans toute la zone concernée, la forêt, perçue auparavant comme une source inépuisable de multiples produits, ne faisant l'objet que de prélèvements modérés et ponctions ponctuelles, a graduellement changé de statut : un espace dangereux, à forte valeur symbolique et spirituelle, dans le passé ; un pâturage forestier, il y a environ une trentaine d'années ; un milieu désacralisé, propice à l'exploitation de bois d'œuvre par la suite ; enfin, aujourd'hui, un milieu en cours de destruction par l'accroissement des pressions anthropiques diverses : l'expansion de l'agriculture sur brûlis et la fabrication croissante de charbon de bois.

Les différentes situations présentées montrent que les conflits s'intensifient et se cristallisent entre les différents groupes en présence : entre autochtones, autochtones et migrants, jeunes et vieux, migrants récents et migrants anciens. Ces conflits répondent, en partie, à un sentiment d'urgence, face à une disparition rapide des ressources forestières, dont certaines sont particulièrement valorisées (miel, bois pour cercueil, plantes médicinales) et sont, à présent, de plus en plus rares.

La politique environnementale à Madagascar s'articule avec une politique de régionalisation. Dans cette résolution nationale, on observe une volonté affichée d'une plus forte implication des populations locales dans une meilleure gestion des ressources de leur territoire sur le long terme. L'idéal serait de pouvoir capitaliser sur les innovations endogènes qui ont émergé, un peu partout, en réponse à des situations de crise. Cependant, au delà des grands problèmes régionaux et nationaux, il convient de prendre en compte les disparités locales, afin d'éviter de privilégier une innovation par rapport à une autre. Ainsi, l'exemple de la perception négative des *dina* chez les Mikea souligne qu'il convient de faire preuve de prudence dans ce domaine.

➢ *Dans une meule de charbon de bois, combien de tiges de bois peut-on avoir (je crois que cela varie entre 500 et 1000), combien de sacs de charbon en tire-t-on, vendus à quel prix ? à combien revient une tige ?*

La notion de «tiges de bois» n'est pas immédiate, le nombre de bois qu'on mesure dans une meule ne correspond pas à ce que le charbonnier déclare avoir utilisé. En fait, ce qu'il appelle un «bois» est une unité pondérale, qui correspond au poids qu'il peut transporter du lieu de coupe au lieu de fabrication de la meule. Une fois le bois apporté auprès de la meule, on le tronçonne en plusieurs «petits bois» pour combler la meule. En moyenne, il y a une trentaine de bois, au sens du charbonnier, par stère. Un stère produit environ 75 kg de charbon.

Il faut cependant être prudent sur les références qu'on utilise : beaucoup de choses se véhiculent de rapport en rapport, qui ne sont pas validées ; on rencontre ainsi des valeurs qui varient de 1 à 4 selon les sources, avec des erreurs manifestes lors de l'extrapolation des résultats quand il s'agit d'en déduire, par exemple, des rythmes de déforestation dans certaines formations végétales.

➢ *On a entendu, dans une communication, parler d'effets positifs et négatifs de la pratique du hatsaky sur les activités de chasse et de cueillette des Mikea. Peut-on préciser les effets positifs ? Dans la même veine, on a parlé du coût écologique de la déforestation mais pourrait-on parler de l'intérêt économique de conserver la forêt, en particulier la forêt des Mikea ?*

Il semble, à ce qu'en disent les gens, que certaines espèces végétales intéressantes pour la cueillette soient favorisées par le défrichement, par exemple des tubercules sauvages tels que les *ovy*. Cela semble moins vrai pour les espèces animales. Il est par contre confirmé qu'il y a des effets négatifs pour ces activités, dont la diminution des ressources en eau : on voit après déforestation des mares, auparavant permanentes, se tarir à certaines périodes de l'année, ou s'avancer la période de tarissement des mares temporaires.

Il n'est pas évident que l'intérêt économique des Mikea soit de conserver la forêt : certains peuvent dire qu'après défrichement, on a plus de surface pour les bœufs, plus de ovy. Il est certain qu'on ne peut pas donner une réponse globale, les opinions vont varier selon les sites. Mais il ne s'agit pas ici d'une mesure économique au sens strict, cette étude n'a pas été faite, et cela mériterait d'être quantifié.

On peut ajouter qu'il n'est pas aisé d'évaluer le coût économique de la déforestation : en substitution aux ressources directement tirées de la forêt (bois, charbon de bois, etc), il faut en effet tenir compte des revenus tirés de la transformation de cette forêt en terres de culture (vente des récoltes), puis de ceux tirés de la savane qui suit, *via* les activités d'élevage.

➢ *Comment, dans la communication portant sur le système agro-pastoral bara, peut-on interpréter une apparente contradiction : d'une part, on nous dit que les zébus ne sont pas «l'affaire des hommes», qu'ils appartiennent à un autre monde que celui des hommes, et en même temps on note que les zébus occupent considérablement ces hommes (on fait des kilomètres pour effacer une trace par exemple).*

L'homme intervient assez peu par des pratiques zootechniques sur ces animaux. Le zébu n'est pas tellement considéré comme un animal domestique dans la société bara. Dans d'autres populations pastorales, il y a par exemple beaucoup plus de termes descriptifs pour les robes, pour les cornes, et il y a beaucoup plus de pratiques ornementales sur les animaux. Par contre, dans la société bara, les zébus sont le lieu même des relations sociales, et c'est même en grande partie autour des vols que s'organise tout le système pastoral.

➢ *On a le sentiment d'entendre, dans les communications de la première partie (Migrations et Foncier) et de cette deuxième partie (Perceptions du milieu et pratiques paysannes), des choses un peu contradictoires concernant le droit foncier, plus précisément le droit d'usage des terres consécutif au «droit de hache», c'est à dire au défrichement. Certains nous disent qu'une fois la terre utilisée pour faire du maïs, elle revient à l'espace pastoral collectif, d'autres disent qu'elle est transmissible quasiment de façon héréditaire. Est-ce que c'est variable selon les sites, au sein d'un site, qu'en est-il ?*

Pour ce qui concerne les champs ouverts par le migrants en pays bara, le droit d'utilisation de ce champ se transmet aux enfants du migrant défricheur, tant que ce der nier reste au village : lorsqu'il quitte le village, les terres qu'il a défrichées rentrent dans les terres communes du village. Ensuite, il y a effectivement des conflits d'appropriation de l'espace et on pense que c'est une des stratégies des migrants, pour ne pas voir leur droit d'usage remis en cause, que d'utiliser les terres qu'ils ne cultivent plus comme terrain de parcours. Il y a une dichotomie très nette en Pays bara : il est inconcevable dans la représentation de l'espace des Bara, qu'un terrain de parcours, même s'il n'y a plus de zébus, soit transformé en terrain de culture. Cela ne veut pas dire que ça n'existe pas, et le discours peut justifier (comme toujours !) *a posteriori* des pratiques. De plus, on l'a déjà souligné, à une quinzaine de kilomètres de distance, il peut y avoir des représentations très différentes, des situations foncières contrastées, qui sont plutôt révélatrices de ten sions et d'aménagements entre groupes pour résoudre des conflits potentiels que d'une réalité foncière d'usage.